

CONSOMMER ÉQUITABLE : QUEL IMPACT POUR LES FAMILLES PAYSANNES ?



Madame Pho Koeun productrice de sucre de palmier, membre de la coopérative Kampatraco, au Cambodge © AVSF

| La parole à | **CÉSAR PAZ** | AGRONOME, MEMBRE DE L'ORGANISATION PAYSANNE PÉRUVIENNE NORANDINO ET PRÉSIDENT DU LABEL SPP
| En action | **SUCRE** | REMETTRE LES PRODUCTEURS AU CENTRE DE LA FILIÈRE

CAJOU | POUR UNE FILIÈRE 100 % LOCALE
CAFÉ & CACAO | DES PRIX JUSTES POUR CONTRER LA PAUVRETÉ ET LA DÉFORESTATION
| Nos convictions | **LE COMMERCE ÉQUITABLE** COMME RÉPONSE AUX DÉFIS DU MONDE ACTUEL



édito par Hugues Vernier

Chères lectrices, chers lecteurs,

En 1964, lors de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement [CNUCED], qui se tenait à New Delhi, un slogan semblait cristalliser les aspirations des pays du Sud : "du commerce, pas de charité" [Trade, not Aid]. Que signifiait cette revendication ?

Que ces populations, lassées d'être maintenues dans une relation d'assistanat avec l'Occident, sans régler les problèmes de la pauvreté à la racine, souhaitent s'émanciper activement par leur travail et leur savoir, grâce à des échanges commerciaux plus justes et équilibrés.

Dans beaucoup de pays, être paysan, c'est produire pour nourrir sa famille mais aussi alimenter les marchés en produits alimentaires. Le commerce équitable incarne ce levier d'autonomisation et place les organisations paysannes dans un rapport d'égalité avec les autres acteurs des filières, pour fixer ensemble une juste rémunération de leur travail. Nous le voyons concrètement sur le terrain : un prix équitable permet aux paysans et paysannes de mieux se nourrir, d'accéder aux soins, de scolariser leurs enfants et d'investir dans des pratiques agricoles durables.

N'oublions pas que nous, consommateurs à des milliers de kilomètres, avons un rôle vital : faire de notre acte d'achat, un acte politique et solidaire en choisissant ces produits équitables. Ces filières sont donc des liens de liberté et d'espoir, qu'ils nous faut sans cesse nouer.

Bonne lecture.



"Au Nord Niger, lorsqu'un éleveur Peulh perd son troupeau, les autres éleveurs lui offrent chacun une génisse pleine, en échange de sa parole de restituer à chacun, trois ans plus tard, une génisse pleine issue de la même lignée : c'est l'Habbanae ou le prêt de l'amitié."

AVSF | SERVICE DONATEUR
45 BIS AVENUE DE LA BELLE GABRIELLE
94736 NOGENT SUR MARNE CEDEX.
01 43 94 72 36 | DONATEUR@AVSF.ORG

DIRECTEUR DE PUBLICATION | HUGUES VERNIER
RÉDACTRICE EN CHEF | ALINE ABDERAHMAN
ONT COLLABORÉ | ÉDOUARD COUTURIER,
PIERRE DU BUIT, CHRISTOPHE BOSCHER,
MARIUS CERON-SIMEON

MAQUETTE | GRAFIK'ALIA
IMPRESSION | SIMAN, ZI DU BRÉZET - 69 017
CLERMONT-FERRAND CEDEX 2

COMMISSION PARITAIRE | 0923 H 86626 |
ISSN 1148 - 4357 | CCP 6200 M - LYON



REJOIGNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX
f @ t i n

| Ce qui bouge |

Les chiffres parlent d'eux-mêmes

Mis en œuvre par Commerce Équitable France et AVSF, le programme Équité 2 accompagne 37 coopératives paysannes dans 6 pays d'Afrique de l'Ouest. Sur la période août 2021-novembre 2022, ses premiers résultats démontrent les bienfaits du commerce équitable. Toutes filières confondues, le volume commercialisé par les coopératives a augmenté de 90 % et le prix d'achat est 30 % supérieur au marché conventionnel. Grâce à une technologie innovante de transformation du karité, la consommation de bois par unité de produit fini a diminué de 40 %. Des résultats très encourageants !

Espoirs et risques de la loi contre la déforestation importée

Votée en avril dernier au Parlement européen, la législation prévoyant d'interdire l'importation de produits originaires de terres déboisées est une grande satisfaction pour le consommateur européen et la planète. Elle n'est pourtant pas sans risques pour les petits producteurs de cacao ou de café. En effet, rien n'est dit sur une meilleure rémunération de ces produits, alors que seul un prix juste leur permet d'investir dans des pratiques durables de production et d'éviter la déforestation.

En savoir + : sur avsf.org



| La parole à ... |

César Paz

Agronome, membre de l'organisation paysanne péruvienne NORANDINO et Président du label "Symbole des Producteurs Paysans" (SPP).

En France, AVSF a cofondé l'association SPP France, qui fait la promotion de ce label auprès des consommateurs et consommatrices, des entreprises et des distributeurs.

Qu'est-ce que le Symbole des Producteurs Paysans ?

Le SPP est un label de commerce équitable qui représente des milliers de producteurs et d'acheteurs organisés, qui s'engagent à offrir sur le marché des produits paysans de qualité, respectueux de l'environnement et améliorant les conditions de vie des familles. Par essence, nous sommes une organisation et un mouvement paysan.

Quel est la place des paysans et paysannes dans le fonctionnement du label ?

Le SPP est différent des autres labels parce qu'il nous appartient à nous, les producteurs. Il n'y a pas de place pour les grands producteurs et les négociants. Nous ne représentons que des petites exploitations agricoles d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Nous avons un comité directeur qui se réunit tous les deux mois et une assemblée,

où les acheteurs sont invités à participer. Nous avons élaboré notre charte et défini nos principes. Nous veillons en particulier à ce que nos membres cultivent des variétés locales et protègent des variétés anciennes, qu'ils développent des systèmes agroforestiers, qu'ils produisent et utilisent des engrais organiques, qu'ils se préoccupent d'une gestion durable de l'eau, etc. Outre la qualité de la production en agriculture biologique, nous défendons la démocratie, la transparence et une participation active des femmes et des jeunes. Nous vérifions que ces pratiques et principes soient strictement respectés. Le comité de gestion est composé de producteurs et d'acheteurs. Nous prenons les décisions et gérons nous-mêmes le label en tant que producteurs, nous confions le processus de contrôle et de certification des organisations paysannes à des organismes indépendants.

”
Le SPP est différent des autres labels parce qu'il nous appartient à nous, les producteurs.

Comment est-ce qu'une organisation paysanne peut obtenir cette certification ?

Pour être certifiée SPP, une organisation paysanne doit travailler en production biologique et faire preuve d'une gestion démocratique avec une participation réelle des femmes. L'organisation doit également démontrer que sa gestion administrative et comptable garantit des comptes clairs et donne confiance à ses membres. Les parties intéressées introduisent une demande et nous planifions l'inspection. L'entreprise de certification réalise alors son audit : elle visite la coopérative, s'entretient avec ses membres et ses dirigeants et établit un rapport selon les normes fixées par le SPP. Si le comité accorde la certification à l'organisation, elle devient partie intégrante de notre assemblée, et participe donc à la prise de décision.

... et qu'est-ce que ça change pour les producteurs ?

Il est évident que pour qu'une organisation se développe, elle doit vendre ses produits. Grâce au label SPP, les producteurs peuvent plus facilement trouver des clients qui apprécient la qualité des produits et offrent de meilleurs prix. Le SPP accompagne aussi les organisations partenaires à participer à différents salons et foires internationales. Nous organisons des visites d'acheteurs auprès des coopératives, de même que des échanges entre nos propres membres. Dans chaque organisation, il y a des savoir-faire qui peuvent aider une autre coopérative à se développer. Le partage de connaissances et d'expériences est une façon de s'entraider.



| En action | Sucre : remettre les producteurs au centre de la filière

Dans le café, les yaourts, en pâtisserie : le sucre est aujourd'hui un produit de grande consommation utilisé au quotidien et omniprésent dans bon nombre de nos aliments. En France, la consommation s'élève à 70 kilos par seconde.

Pilier du commerce triangulaire entre le XV^e et le XIX^e siècle, il est difficile de parler du sucre sans revenir rapidement sur son histoire. À l'instar du café et du cacao, les plantations de cannes à sucre reposaient en effet sur l'exploitation d'esclaves, qui permettait de le commercialiser à bas coûts. Au XIX^e siècle, pour parer à l'incapacité d'importer du sucre des Antilles à cause du blocus anglais, le sucre de betterave se développe en France sous l'impulsion de Napoléon.

À l'heure actuelle, 80% de la production provient toujours des pays du Sud et reste sous le monopole d'une petite poignée de multinationales qui contrôlent les 2/3 du marché. Cette concentration d'acteurs rend le prix du sucre très fluctuant, au détriment des petits producteurs.

Pourquoi acheter du sucre du bout du monde quand on peut en produire ici ?

Non, faire venir des aliments de l'autre bout de la planète n'est pas toujours un non-sens écologique. Bien qu'il existe une filière de sucre de betterave en France, les conditions de production sont généralement peu vertueuses [utilisation de pesticides, production mécanisée, impact important sur la santé des sols, etc.] Au Sud, les petites exploitations de sucre de canne ou de palmiers, comme celles que soutient AVSF à Madagascar et au Cambodge, ont une empreinte environnementale moindre : elles nécessitent très peu de mécanisation et reposent sur des savoir-faire traditionnels et des pratiques agroécologiques. De plus, les produits sont exclusivement exportés par bateau.



Monsieur Chhin Chhorn, producteur de la coopérative Kampatraco © AVSF

En soutenant le développement équitable et durable de cette filière, AVSF défend les droits des paysans et paysannes, contribue à améliorer leurs conditions de vie et permet de maintenir des savoir-faire traditionnels ancrés dans les territoires et la culture de ces pays.

Quel avenir pour la filière sucre de palmier au Cambodge ?

Le paysage cambodgien est peuplé de palmiers à sucre, « Tnoat » en Khmer, dont dépendent plus de 20 000 familles, comme Mme Pho Koeun, son mari, M. Chhin Chhorn et leurs enfants. De janvier à mai, ils gèrent ensemble la collecte du jus de palme de 23 palmiers, avec des journées de travail pouvant aller de 3h à 22h, dans des conditions pénibles et dangereuses qui impactent leur santé. Le jus de palme est une activité de contre-saison complémentaire à la culture du riz et a donc une place importante dans l'économie paysanne. Deuxième produit à posséder une indication géographique protégée au Cambodge, le sucre de palmier bénéficie d'une réelle reconnaissance. Pourtant la mauvaise rémunération et les conditions de travail difficiles menacent l'avenir de cette pratique traditionnelle.

Comme plus de 126 autres producteurs et productrices, Mme Pho Koeun et M. Chhin Chhorn font partie de la coopérative Kampatraco, qui leur permet entre autre, de vendre leur production à un meilleur prix sur le marché du commerce équitable. Kampatraco est accompagnée depuis 2017 par AVSF et la Scop Ethiquable. Ensemble, nous travaillons à trouver des solutions au manque de reconnaissance de ces producteurs et productrices, à la pénibilité de leur travail et la faible attractivité de la filière pour les jeunes, qui se tournent de plus en plus vers le travail en usine, pour des revenus encore moindres.

Redonner toute leur place aux producteurs et productrices

L'objectif est de créer une alternative au commerce conventionnel : donner plus de place aux familles productrices au sein de la filière et recréer des liens directs entre acheteurs et producteurs. Avec l'appui du projet, les producteurs ont acquis des compétences suffisantes pour cultiver et transformer des produits agricoles biologiques en vue de les revendre sur des marchés qui proposent des prix plus élevés et stables.

Avec une meilleure rémunération, les familles vivent mieux de leur travail et peuvent investir dans des équipements pour améliorer les conditions de récolte et de transformation.



UNE PART DE NOTRE HÉRITAGE COMMUN EST ENTRE LEURS MAINS

FAITES UN LEGS À AVSF
Pour que les femmes et les hommes vivent durablement de leurs terres.

Demandez la brochure d'information sur les legs et donations en toute confidentialité et sans engagement à **Nina Cloiseau** au **01 43 94 72 36** ou sur **n.cloiseau@avsf.org** ou par courrier

Service Donateurs
45 bis avenue de la Belle Gabrielle
94 736 Nogent Sur Marne



| En action | **Cajou :** **pour une filière 100 % locale**

Depuis les années 2000, la noix de cajou, ou anacarde, s'est frayée un chemin entre les cacahuètes et les pistaches à l'heure de l'apéro. Pourtant, le bilan de ce fruit sec très apprécié pèse lourd, tant sur le plan environnemental que social.



Transformatrice de noix de cajou, salariée d'Ethicajou, au Sénégal © AVSF

Majoritairement produite en Afrique de l'Ouest, transformée en Asie, avant d'être consommée en Europe sous la forme d'amandes de cajou, la chaîne de production et transformation de l'anacarde mérite d'être repensée pour revaloriser les revenus de celles et ceux qui la produisent et réduire son empreinte carbone.

Relocaliser la transformation pour créer de l'emploi

Complémentaire aux cultures annuelles (céréales, arachide, coton, etc.), l'anacarde est intéressante pour les producteurs ouest-africains. Mais comme pour beaucoup de produits agricoles, sa valeur ajoutée réside dans l'étape de transformation. Une valeur ajoutée qui échappe généralement aux producteurs africains : 98% de leur production brute est vendue à des intermédiaires, qui l'exportent en Asie où elle sera transformée en amande de cajou.

C'est de ce constat qu'est née l'idée de création d'une entreprise sociale et solidaire de transformation de noix de cajou, ETHICAJOU, fruit d'une coopération entre AVSF, l'entreprise Ethiquable, et trois coopératives de producteurs et de transformatrices.

Depuis 2020, plus de 1 100 producteurs ont déjà été formés et certifiés en production biologique et équitable. En relocalisant l'étape de transformation à Kolda, Ethicajou permet de raccourcir le parcours des noix de cajou tout en créant des emplois dans une région du Sénégal défavorisée, où la moitié des habitants vit sous le seuil de pauvreté.

Outre les prix équitables et stables qu'elle offre aux producteurs pour les noix de cajou brutes, l'entreprise permet de faire vivre 115 personnes, dont 90% des femmes transformatrices, auparavant sans emploi et aujourd'hui rémunérées 20% au-dessus du salaire minimum local. Ethicajou a également à cœur de mettre en place des solutions pour réduire la pénibilité du travail en automatisant certaines tâches et de limiter les risques pour la santé par des mesures de protection des employées.

... et réduire l'impact sur l'environnement

En évitant aux noix un aller retour au bout du monde, relocaliser l'étape de transformation diminue considérablement l'impact carbone lié au transport, mais ce n'est pas tout. Au Sénégal comme au Burkina Faso, les projets d'AVSF en lien avec la transformation des noix de cajou visent également à réduire les déchets et l'utilisation de bois.

Avant de pouvoir les décortiquer, il faut fragiliser les noix en les faisant bouillir, ce qui demande beaucoup de combustible. Ethicajou comme la Coopake, coopérative burkinabaise accompagnée dans le cadre du Programme

Équité, ont mis en place un système ingénieux de chaudière à pyrolyse pour diminuer l'utilisation de bois. Grâce à ce système, ce sont les coques des noix qui servent de combustible et non le bois. Non seulement cette technique permet de réduire la déforestation, d'éviter le rejet de fumées toxiques, mais elle améliore également la qualité des produits.

Le développement de filières équitables et durables est donc un levier puissant de développement local, de création d'emplois décents et d'autonomie des paysans et paysannes.



Témoignage de Souleymane Konaté

« Je suis le directeur de la Coopake, une coopérative créée en 1963 à l'ouest du Burkina Faso qui regroupe aujourd'hui 273 productrices et producteurs dont 33% de femmes, et qui produit des mangues, de la cajou, de l'hibiscus, du sésame et bien d'autres produits.

Une journée de travail à la coopérative est une journée difficile, c'est du travail artisanal, sans machines, sous une température qui peut monter à 45 degrés sous les arbres.

Nous vendons aujourd'hui nos produits sur les marchés européens, asiatiques et canadiens grâce à l'appui de partenaires comme le Programme Équité dans nos recherches de débouchés. Nous sommes certifiés biologique et équitable, ce sont des conditions d'accès à des marchés internationaux rémunérateurs. Ces certifications sont l'œuvre de la coopérative, qui s'occupe de tout le suivi, de la production à la transformation, garantissant la qualité du produit et l'accès à ces marchés. Nous avons choisi de nous occuper nous-mêmes de la transformation car en vendant brut, il n'y a pas de valeur ajoutée sur le produit.

On peut aujourd'hui estimer que 3 000 familles vivent grâce à cette coopérative. Le meilleur moyen de les soutenir c'est de chercher les marques Ethiquable ou Casamance dans les rayons. »

Retrouvez l'interview en intégralité sur la radio

nova.fr



| En action | **Café & cacao : des prix justes pour contrer la pauvreté et la déforestation**

Quand on parle de commerce équitable, deux produits phares nous viennent généralement à l'esprit : le café et le chocolat.

Mais savons-nous réellement ce qui se cache derrière ces produits que nous consommons chaque jour ?

Outre le plaisir qu'ils procurent, ces deux aliments ont également en commun leur impact important sur l'environnement, particulièrement sur les forêts, et les conditions de vie précaires des producteurs, si la filière n'est pas bâtie en leur faveur.

Des revenus amers

Cacao comme café sont soumis à une spéculation massive qui rend les prix très volatiles et souvent bas. Bien qu'ils rapportent beaucoup aux acteurs en aval de la filière comme les distributeurs, les cultivateurs, eux, n'ont parfois pas d'autre choix que de vendre à perte.

Mais au sein de ces filières internationales, des marchés de niches valorisant les produits dits "de spécialité" ont commencé à voir le jour. Cette gamme de cafés révèle des saveurs qui se distinguent des cafés de consommation classiques et respecte des critères de traçabilité et de durabilité. Leur production requiert des savoir-faire particuliers (cultures en altitude, systèmes agroforestiers, etc.), très souvent valorisés par un prix détaché de la bourse et jusqu'à deux fois plus élevé. La relation entre producteur et acheteur est généralement plus transparente. Les producteurs ont l'assurance que leur produit sera acheté aux prochaines récoltes et ont parfois accès à des avances financières. Une confiance qui favorise la transition écologique et sociale dont ont besoin ces filières.

C'est ce marché de niche que souhaite atteindre ASOKAPE, au Guatemala. AVSF soutient cette association de 200 producteurs indigènes Qeqch'is dans l'amélioration de son processus de transformation du café et dans la recherche de débouchés rémunérateurs. Une attention particulière est apportée à l'intégration des femmes et des jeunes : les premières s'investissent dans l'amélioration du processus de torréfaction, la notation du café et sa commercialisation, et les jeunes expérimentent et fabriquent des bio-fertilisants et des engrais naturels, comme le lombricompost. Démarré il y a sept mois, le projet mise donc sur l'amélioration de la qualité du café et la valorisation du savoir-faire des producteurs pour leur permettre de vivre mieux.

Cultiver sans déforester

Cultivés en monoculture, sans ombrage, le café et le cacao épuisent les sols. Les producteurs sont donc poussés à utiliser plus d'engrais chimiques, ce qui augmente les coûts de production et amenuise leurs bénéfices, déjà faibles. Pour compenser la maigreur de ces revenus, une stratégie de fronts pionniers se met alors en place : les producteurs empiètent sur les forêts pour agrandir leur surface agricole.

S'ils sont plus répandus en Amérique du Sud, les systèmes agroforestiers cacaoyers se développent progressivement en Côte d'Ivoire avec l'appui d'AVSF depuis 2017. La

coopérative CAMAYE par exemple, qui regroupe plus de 1 500 producteurs de cacao, est appuyée dans la mise en place de ces systèmes par le Programme Équité, mené avec Commerce Équitable France. En plus de lutter contre la déforestation, ces systèmes qui associent plusieurs types de cultures aux cacaoyers, sont plus résistants face aux aléas climatiques, améliorent les rendements, favorisent la biodiversité et permettent aux producteurs de diversifier leurs revenus et leur alimentation. Par ricochet, des producteurs alentours s'en sont inspirés et ont reproduit par eux-mêmes de tels jardins cacaoyers : une diffusion spontanée de ces pratiques agroécologiques !

Grâce à de meilleurs revenus et à la prime de développement que reçoivent chaque année les coopératives labellisées, les petits producteurs ont les moyens d'investir dans la mise en place de pratiques agroécologiques qui respectent l'environnement et améliorent les rendements.



Monsieur Gnamien Gnamien, producteur de cacao de la coopérative CAMAYE, en Côte d'Ivoire © AVSF

Gandee facilite les cagnottes solidaires

Anniversaire, défi sportif, mariage, don sur salaire... Grâce à la plateforme Gandee, toutes les occasions sont bonnes pour créer des cagnottes et faire de la générosité de vos proches une opportunité de solidarité en faveur des populations vulnérables. Simple, sécurisé, l'intégralité des dons est reversée à AVSF et les participants reçoivent un reçu fiscal avec une réduction d'impôt de 66 % du montant du don. Une manière ludique de défendre l'agriculture paysanne et celles et ceux qui nourrissent le monde !

En savoir + : avsf.org

C'est le revenu mensuel moyen des cacaoculteurs en Côte d'Ivoire, 1^{er} pays exportateur de cacao. 95% du chocolat vendu ne garantit pas un salaire vital aux producteurs.



Bulletin

d'abonnement et de soutien

Oui, je soutiens les actions d'AVSF et je fais un don :
 30€ 60€ 90€

Un don de 60€, vous reviendra à 20€ après réduction d'impôt. AVSF vous adressera un reçu fiscal vous permettant de déduire de vos impôts jusqu'à 66% de votre don (dans la limite de 20% de votre revenu imposable). AVSF utilisera les fonds collectés pour ses missions prioritaires.

Si vous n'êtes pas donateur, vous pouvez vous abonner pour 12€ les 4 numéros.

Je souhaite vous aider régulièrement. Merci de m'envoyer votre documentation sur le prélèvement automatique.

Je souhaite recevoir sans engagement de ma part la brochure sur les legs et donations.

Mme Mr Mr & Mme Dr Autre :

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP/ Ville :

Tél. :

Adresse e-mail :

Je souhaite désormais recevoir par voie électronique :

Habbae

Reçu fiscal

H148

Conformément à l'article 39 de la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, les informations demandées sont nécessaires au traitement de votre don par nos services. En vous adressant au siège d'AVSF, vous pouvez demander leur rectification ou leur suppression ou vous opposer à ce qu'elles soient échangées.



Nos convictions | Le commerce équitable comme réponse aux défis du monde actuel

Pour AVSF : Romain Valleur, responsable du pôle "organisations paysannes et marchés"



Producteurs accompagnés dans le cadre du projet Agricoop à Madagascar © AVSF

Depuis ses débuts, AVSF développe et défend le commerce équitable, dont l'impact sur les conditions de vie des familles paysannes, leurs organisations et leurs territoires a été démontré par une multitude d'études.

Max Havelaar France, dont AVSF est l'un des principaux fondateurs, fête d'ailleurs ses 30 ans cette année. Beau succès, tout comme les autres démarches de commerce équitable existantes aujourd'hui avec lesquelles AVSF collabore : en 2022, le commerce équitable a concerné plus de 2 500 organisations de producteurs dans près de 80 pays et impacté plus de 3,5 millions de producteurs et productrices !

Un impact social et environnemental positif et confirmé !

Face aux enjeux majeurs de réduction de la faim et de la pauvreté dans le monde, d'emploi, de lutte contre le changement climatique et ses effets, et en réponse aux nombreux dysfonctionnements du marché conventionnel, le commerce équitable est un puissant outil de développement et de régulation des filières. Ses fondamentaux résident dans des prix minimums garantis et leur stabilité, l'établissement de relations commerciales pluriannuelles, le préfinancement des récoltes par l'acheteur, et le versement d'une prime annuelle de développement au profit de projets collectifs. Voilà ce qui permet aux familles paysannes d'intensifier durablement leur production, en investissant dans des pratiques agroécologiques.

Les récentes crises (flambée des prix des céréales de 2008, covid, guerre en Ukraine, etc.) ont démontré l'urgence de mieux réguler les échanges alimentaires et la nécessité de relocaliser les systèmes alimentaires. En favorisant l'investissement des familles paysannes dans des pratiques agroécologiques, le commerce équitable contribue aussi à la diversification des productions, dont une partie est destinée à l'autoconsommation ainsi qu'à la vente sur les marchés locaux. C'est par exemple le cas du petit élevage et des productions vivrières associées, au sein de systèmes agroforestiers, à des cultures pérennes tournées vers l'export. L'action d'AVSF en appui au commerce équitable s'inscrit ainsi dans un dispositif plus

large d'accompagnement des transitions agroécologiques et de participation accrue des familles paysannes au sein des filières agricoles.

L'épineuse question de l'empreinte carbone des filières d'export

L'empreinte carbone du commerce équitable Sud-Nord est parfois pointée du doigt. Pourtant, les émissions du transport maritime dans leur ensemble [commerce conventionnel dans une très large proportion] constituent seulement 3% du total de gaz à effet de serre. Une part minime en comparaison des activités de production agricole, en particulier l'agriculture industrielle, et de la déforestation qu'elles engendrent, responsable à elle seule de 11% du total de GES. Le développement progressif d'un fret maritime décarboné et l'interdiction du fret aérien des produits certifiés "commerce équitable" sont indispensables pour la soutenabilité environnementale d'un commerce mondialisé. Tout comme l'est la nécessité de concentrer l'importation de produits certifiés "commerce équitable" sur des productions inexistantes dans les pays importateurs, sous réserve naturellement que ces dernières soient produites de manière durable pour le climat et l'environnement. AVSF promeut finalement le développement d'un commerce équitable tourné vers le marché interne des pays producteurs, même s'il se heurte au pouvoir d'achat encore majoritairement trop bas dans beaucoup de pays du Sud.

Quel avenir pour le commerce équitable ?

Le marché du commerce équitable, encore souvent qualifié de "niche" au vu de son poids dans les échanges mondiaux (moins de 1%), est pourtant en pleine croissance. AVSF soutient aussi le commerce équitable pour démontrer la pertinence d'appliquer ses principes fondamentaux à l'ensemble des marchés de produits agricoles, textiles et cosmétiques. Il doit être compris comme un puissant outil de transformation des filières agricoles dans leur globalité : il est, et le sera de plus en plus, source d'influence et d'inspiration d'une diversité d'opérateurs commerciaux et de pouvoirs publics ayant pour objectif de développer des filières équitables et durables, et de répondre ainsi à la demande tant des producteurs que des consommateurs.

Notre équipe vous répond ! | Une question ? Écrivez-nous à : donateur@avsf.org

Muriel nous a demandé :

« J'ai appris que les mains des femmes qui décortiquent les noix de cajou sont attaquées par un acide, avez-vous une information sur ce qui est fait pour éviter cela ? »

Réponse de Pierre Du Buit, en charge du projet Ethicajou :

Effectivement, l'huile de noix de cajou est fortement irritante, c'est pourquoi ETHICAJOU dote les salariées de gants protecteurs et leur fournit de l'huile végétale qui protège les mains. Nous avons également mécanisé la 1^{ère} étape de transformation, le décorticage, pour faciliter l'extraction de l'amande par les femmes. Elles procèdent ensuite manuellement au dépellucage de l'amande après cuisson des noix. L'enjeu est de diminuer la dangerosité et la pénibilité du travail tout en créant des emplois. Un équilibre pas toujours évident à trouver ! »